

Procès Verbal

COMMISSION D'ESCALADE BELLIFONTAINE

03 JUILLET 2023 – ERMITAGE DE FRANCHARD - FONTAINEBLEAU

INTRODUCTION par Sarah CHARRE et Charles DELEGLISE

A la suite de la dernière CEB, plusieurs groupes de travail ont été montés :

- Entretien/création de circuits
- Définition des zones d'escalades
- Inventaire topos/sites internet/applications

Un courrier a été envoyé aux éditeurs de topos/sites internet/applications pour les informer de l'engagement de leur responsabilité en cas d'accident dans les réserves biologiques intégrales lorsqu'ils communiquent sur l'accès et les blocs se trouvant dans ces zones.

RENOUVELLEMENT DU LABEL FORET D'EXCEPTION

La forêt de Fontainebleau vient d'obtenir le renouvellement du label « Forêt d'Exception » et d'adopter un nouveau contrat de projet pour la période 2023-2027.

Sophie DAVID présente les nouvelles orientations ainsi que le nouveau schéma de concertation (voir diaporama de présentation joint à ce compte-rendu).

La Commission d'Escalade Bellifontaine va intégrer la Commission « paysages et accueil du public ». Cette dernière permettra de traiter de tous les sujets en lien avec les sports de plein air. Cela facilitera les échanges entre les différents usagers de la forêt et de partager des problématiques communes. Des groupes de travail pourront être créés en fonction des sujets à traiter. Cette commission sera présidée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) et vice-présidée par Seine-et-Marne Attractivité et les Amis de la forêt de Fontainebleau.

Les membres de la CEB (associations, fédérations, autres structures) sont invités à participer à la commission paysages et accueil du public, le bulletin d'adhésion sera envoyé cet automne.

QUESTIONS POSEES :

- Est-ce que la convention avec le COSIROC est remise en cause ? -> non, la convention peut être renouvelée pour encadrer le balisage des circuits.
- Peut-on intégrer la commission en tant qu'association hors CAPF -> oui
- Est-ce que les informations sur les commissions et groupes de travail seront diffusées ? -> oui, les informations seront publiées sur le site internet de l'ONF

PRESENTATION DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DE L'ESCALADE DE BLOC

L'ONF a commandité en 2022 une revue de littérature scientifique sur les questions d'impact de l'escalade sur l'environnement (faune, flore, rocher, sol). Elle a été confiée à GSNC (Gaétane Sport et Nature Conseil) qui en présente les enseignements (voir diaporama de présentation et rendu de l'étude joints à ce compte-rendu).

REMARQUE :

- Il serait intéressant de chiffrer la surface grimpée par rapport à la surface des chaos rocheux existants sur le massif et éventuellement étudier l'impact du hors-piste : quelle proportion, quelles conséquences... pour en déduire les moyens d'actions ou non derrière.

CARTE TOURISTIQUE DU MASSIF ET ZONES D'ESCALADE

Une stratégie d'accueil du public est en cours d'étude sur le massif bellifontain. Elle permet d'identifier les actions à mettre en œuvre pour mieux accueillir le public et gérer les problématiques inhérentes.

Dans cette étude, le besoin d'avoir une carte touristique permettant d'orienter le public est ressorti. Elle pourrait prendre la forme d'une carte globale déclinée ensuite en cartes thématiques (par sport par exemple).

Echéance de réalisation : 2024-2025.

Afin de gérer les problématiques liées à l'augmentation de la fréquentation des grimpeurs, le besoin de sécuriser les sites d'escalade et de garder des zones de quiétudes pour la faune et la flore, les sites d'escalade vont être matérialisés (voir diaporama de présentation).

QUESTIONS :

- Il existe 4 circuits en Réserve Biologique Dirigée (Rocher de Milly et Cuvier), que vont-ils devenir ? -> Le sujet sera abordé lors de la rédaction des plans de gestion des RBD.
- Sera-t-il possible d'ouvrir de nouvelles zones au fil du temps ? -> Oui si elles sont situées en dehors des zones préservées (RBI, RBD) et après étude par l'ONF.
- Il serait intéressant de connaître la pratique hors circuit en chiffre pour l'objectiver.

FERMETURE NOCTURNE DES PARKINGS

Un arrêté préfectoral sera pris prochainement pour interdire le stationnement sur les parkings de 22h à 6h du matin, pour enrayer le problème des parkings se transformant en campings et limiter les problèmes induits (voir diaporama de présentation).

BILAN DES ENTRETIENS/CREATIONS DE CIRCUITS D'ESCALADE

Charles DELEGLISE présente la liste des entretiens de circuits réalisés depuis la dernière CEB. Il liste également les projets d'entretien et de création (voir diaporama de présentation).

PRECISION RESTANT DU LONG ROCHER NORD

Ce secteur est identifié comme site majeur en termes de bryoflore (mousses) : un tiers des espèces présentes sur le massif bellifontain est représenté sur ce site, dont des espèces protégées. Le broyage des blocs a un impact important sur ces plantes. Dernièrement un projet de remettre en état le circuit orange était à l'étude. Après concertation entre baliseurs et ONF, il est décidé d'abandonner la réfection de ce circuit.

Jacky Guinot précise qu'il a créé 4 circuits après non-réponse de l'ONF (actuellement la fiche de demande de création de circuit indique qu'après un délai de 30 jours sans réponse le projet peut avoir lieu). Or, l'ONF n'a pas reçu l'information.

⇒ RELEVÉ DE DÉCISION

Les demandes de création de circuits sont à adresser directement à l'adresse électronique benevolat.idf-est@onf.fr et au COSIROC. Attendre la réponse de l'ONF. Aucune intervention ne peut être faite sans réponse de l'ONF.

QUESTIONS DIVERSES

- Puisque l'ONF surveille la fréquentation des parkings, est-il possible de partager l'information au public pour rediriger les flux ? -> plusieurs outils peuvent être utilisés (comme Waze par exemple), c'est à l'étude.

PROCHAINE REUNION

La CEB est dissoute et les membres sont invités à s'inscrire à la commission « paysage et accueil du public » qui se tiendra fin 2023/début 2024.